

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 09 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Sainte-Radégonde-des-Noyers sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à Mme LESAUVAGE
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
	Présents : 10 – représentés : 1	11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
MOREILLON Jean-Pierre	PUYRAVAULT	Suppléant
BRODU Léonne	ST GEMME LA PLAINE	Suppléante
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
GARREAU Dominique	VOUILLE LES MARAIS	Suppléant
	Présents : 11 – représenté : 0	11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à DUPAS Laurent
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BOUILLAUD Stéphane	FONTENAY LE COMTE	Suppléant
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	Suppléant
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUILLON Francis	ST MICHEL LE CLOUCQ	Suppléant
	Présents : 10 – représentés : 2	12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	

GUÉNION Christian		ST MAURICE DES NOUES	Envoyé en préfecture le 28/11/2025 Reçu en préfecture le 28/11/2025 Publié le 04/10 ID : 085-258501634-20251125-DELIB942025-DE
		Présents : 4 – représentés 0	
		CC Aunis Atlantique	
AUGERAUD Sylvain		LE GUE D'ALLERE	0/02 Total présents 36 Total représentés : 3 Total présents et représentés : 39/64
		Présent : 1 – représentés 0	

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : AVENANTS AU MARCHE N°2025-I-01 – DELIB N°94/2025

Le Président expose que les travaux se poursuivent avec une livraison du bâtiment prévue pour février 2026.

Suite à des imprévus rencontrés au cours de chantiers, certaines interventions complémentaires seront nécessaires sur les lots suivants :

	Lots	Entreprise	Motif	Montants HT
Plus-value	2	RINEAU TP	Aménagement extérieur	12 757,50 €
	6	COUDRONNIERE	Gouttière + EP	1 540,80 €
	8	COUDRONNIERE	Porte étage + trappe + meuble hall	3 917,80 €
	13	GUILLEMET	Peinture des poutres	540,00 €
				18 756,10 €
Moins-value	13	GUILLEMET	Toile de verre (non posée)	-1 962,50 €
	14	COMELEC	Luminaires	-3 259,00 €
				-5 221,50 €
Total Plus-value				13 534,60 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTE** les avenants au Marché n°2025-I-01 pour les lots détaillés ci-dessus ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'intégration de ces avenants.
- ✓ **AUTORISE** le Président à solliciter les Vice-Présidents en cas de nécessité pour toute décision permettant le bon déroulement du chantier.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait conforme,
 LE PRESIDENT,
 Arnaud CHARPENTIER